



Permis Belge en France - Urgent

Par **victoiredln**, le **30/01/2017** à **22:27**

Bonjour,

J'ai habité 3 ans en Belgique et j'ai donc profité pour passer mon permis à Bruxelles.
J'ai obtenu mon code de la route Belge (Examen Théorique) l'an dernier et j'ai effectué 20heures de conduites. Suite à cela on m'a délivré mon permis provisoire Belge.
En juillet dernier j'ai raté mon examen pratique du permis à Bruxelles.
Pour des raisons familiales j'ai du retourner vivre en France.

Je me retrouve donc avec un Code de la route Belge ainsi qu'un permis provisoire entre les mains et j'aimerais obtenir mon permis Français.
Comment dois-je faire ? Est ce que mon Code de la route est valable en France ? Puis-je trouver un compromis en France pour éviter de devoir tout repasser ? Je suis très embêtée...

Merci beaucoup d'avance pour votre réponse.

Victoire

Par **le semaphore**, le **31/01/2017** à **11:08**

Bonjour

La conduite en France est autorisée avec un PC étranger UE en cours de validité .

Vous n'avez pas de PC

L'examen théorique passé en Belgique n'est pas reconnu en France .

Arrêté du 8 février 1999 EQU9900102A